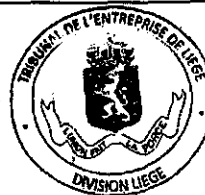


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
N***22136016*****- 4 NOV. 2022**

Greffe

N° d'entreprise : **846 628 569****Nom**(en entier) : **LAMPIRIS COOP**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **Rue Saint-Laurent 54, 4000 Liège****Objet de l'acte : Nomination**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2022

Sixième résolution : renouvellement d'un mandat d'administrateur

L'assemblée prend connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 13 juin 2022 reprenant l'élément suivant : le mandat de Sébastien Otten, administrateur B de la Société, arrive à échéance à ce jour.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Otten, cette décision prenant effet à ce jour. Son mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

Neuvième résolution : pouvoirs

L'assemblée générale décide de donner mandat à Monsieur Rodrigue de Crombrughe de Picquendaele, Legal & Regulatory Director de la Société et Madame Sandra Sangwa, Legal & Regulatory officer au sein de la Société, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales requises pour le dépôt au greffe et publication aux annexes du Moniteur belge des décisions reprises dans le présent procès-verbal, en ce compris l'établissement et la signature de tout extrait du présent procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 21/11/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).